

GUIDE DU SYLLABUS



Ce guide a été rédigé par
Benoit RAYNEAU & Julien MEUNIER
Conseillers Pédagogiques au CAPE



Avec le concours
du Programme d'investissements d'avenir
du Grand Plan d'Investissement
ANR-18-NCUN-0032



TABLE DES MATIÈRES

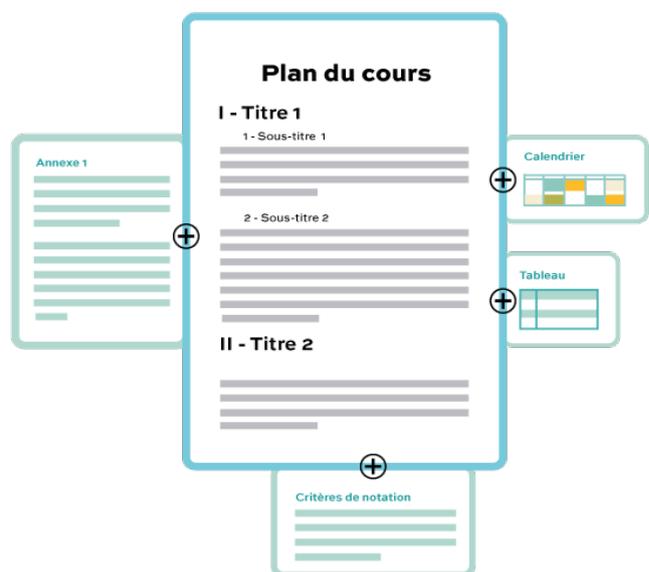
■ Introduction au syllabus	4
Présentation générale	4
Les enjeux du syllabus	5
■ Les usages du syllabus	6
Pour les étudiants	7
Pour les enseignants	8
Pour les intervenants	8
Pour les équipes pédagogiques	9
Pour les scolarités, les relations internationales et les universités partenaires	9
■ Le syllabus : son contenu	10
Les informations d'identification du cours	10
Les informations concernant l'enseignant	10
Les informations concernant le cours	11
Le calendrier	12
Les méthodes et critères d'évaluations	13
Lectures et références bibliographiques	13
■ Présentation du syllabus aux étudiants	14
■ Exemples de syllabus	16

INTRODUCTION AU SYLLABUS

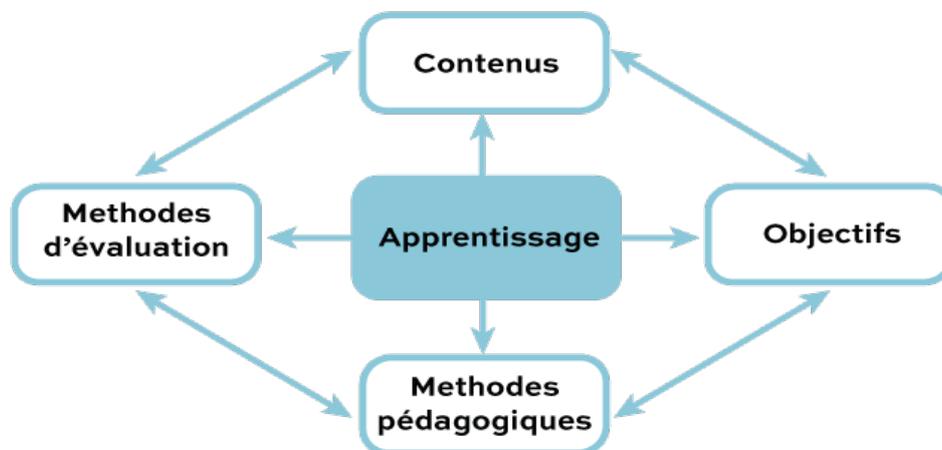
Présentation générale

Également appelé « Plan du cours », ou encore « Programme de cours », le Syllabus représente un exercice d'écriture qui précède tout acte pédagogique. Il est tout à la fois un instrument de communication, un contrat pédagogique entre l'enseignant et les étudiants, un outil d'apprentissage et enfin une documentation pour entrer dans l'enseignement.

L'objectif d'un syllabus est surtout descriptif. Il s'agit d'expliquer sur quels thèmes porte le cours et comment il s'organise. Il s'agit donc, à la base, d'un outil de communication entre un enseignant et ses étudiants mais aussi entre enseignants pour échanger des informations sur les cours au sein d'un programme de formation. Le syllabus implique une synthèse globale d'éléments structurant un enseignement (intitulé du cours, objectifs et sous objectifs d'apprentissages ou compétences visés, volume horaire, séances, activités pédagogiques, modalités d'évaluation, bibliographie etc.).



Les enjeux du syllabus



Les composantes d'une approche d'ingénierie pédagogique simplifiée (Daele et Berthiaume, 2013)

Les enjeux de l'utilisation d'un tel outil relèvent de plusieurs dimensions. Premièrement l'explicitation des objectifs d'enseignement renvoie à un aspect pragmatique de l'enseignement et doit permettre aux étudiants de cerner les attendus du cours, les savoirs à acquérir ainsi que les compétences à maîtriser. Cet outil est en soi un document de communication sur l'objet du cours et ses finalités.

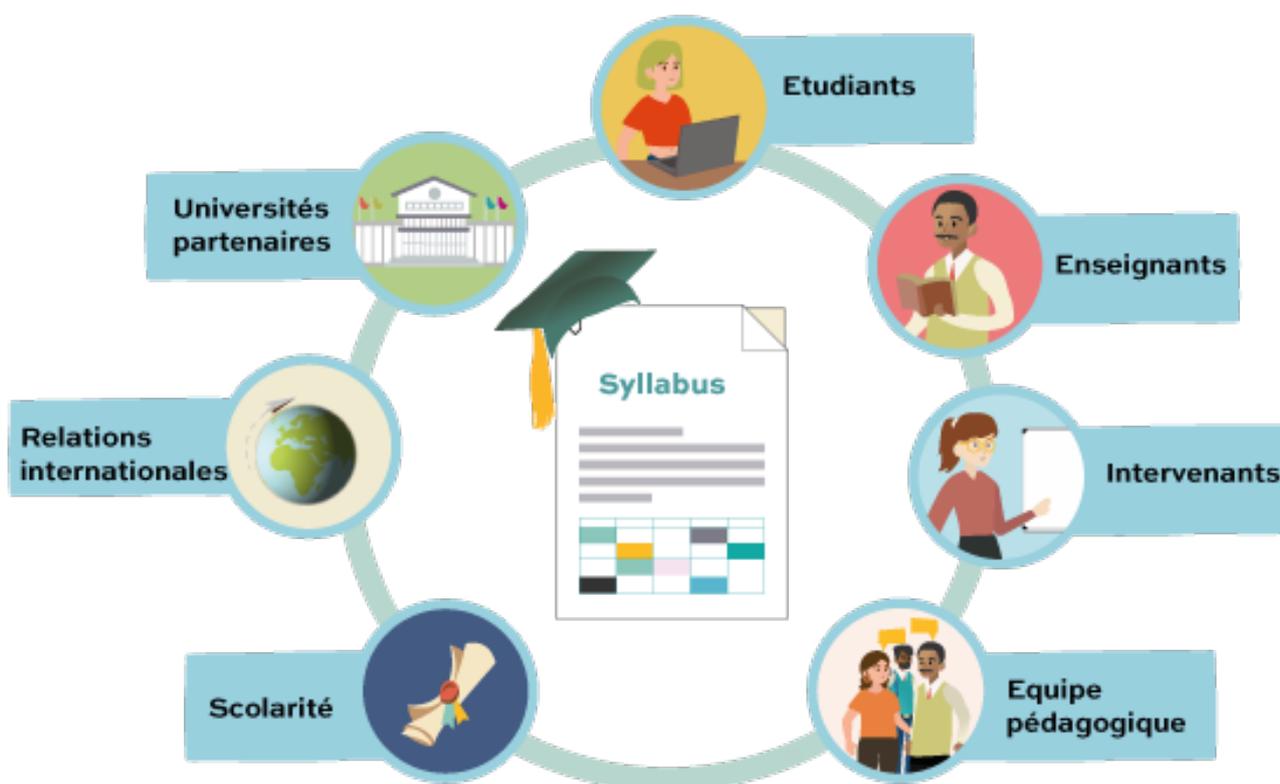
Deuxièmement, le syllabus permet de saisir les aspects plus complexes des objectifs d'enseignement et des compétences à maîtriser pour les atteindre. En effet un enseignement comporte toujours une dimension implicite, des compétences latentes qu'il est nécessaire de maîtriser sans qu'elles ne soient jamais explicitées. Certains étudiants savent lire entre les lignes et décryptent les attendus en termes de méthode de travail et d'organisation, beaucoup d'étudiants (surtout sur les premières années) ont besoin que ces démarches soient précisées.

Le premier cours représente le meilleur moment pour échanger autour de ce document et pour traiter des questions qu'il soulève chez les étudiants.

Le syllabus rend donc compte de la cohérence entre les différents aspects qui structurent un enseignement : savoirs, compétences ou objectifs visés, activités d'apprentissage et stratégies d'évaluation.

LES USAGES DU SYLLABUS

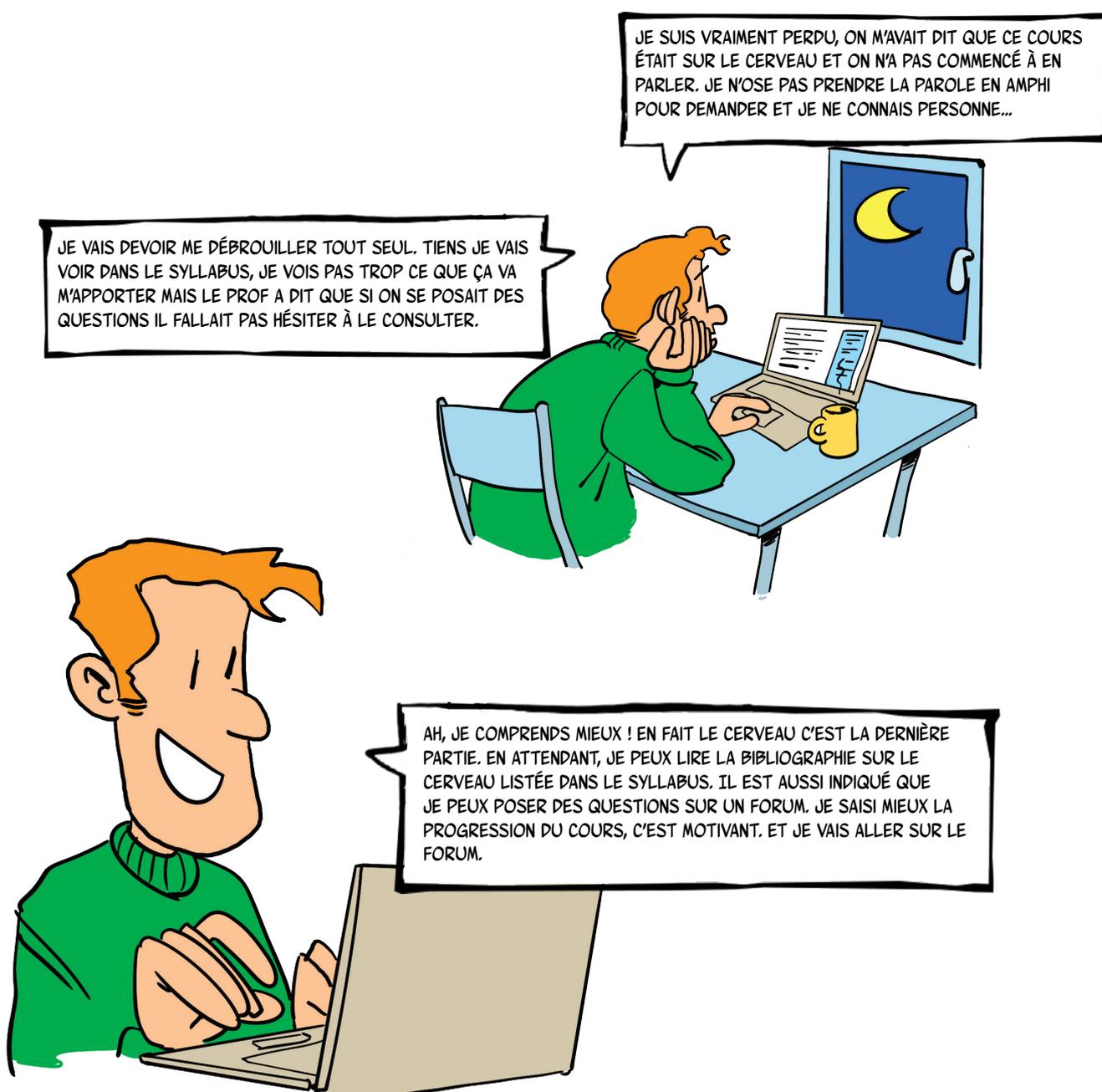
Réclamé à l'origine dans les années 70 par des associations étudiantes au Canada, le syllabus est désormais nommé conjointement par les enseignants, le personnel administratif et les étudiants comme étant l'élément qui contribue le plus à l'efficacité de l'enseignement. Mais son usage diffère en fonction de ces utilisateurs. Voici un schéma donnant une vue d'ensemble de ceux-ci avant de passer en revue l'utilité du syllabus pour chacun d'eux.



Pour les étudiants

Pour les **étudiants**, c'est une source d'informations essentielle pour comprendre les attendus de l'enseignant : les objectifs du cours et les contenus, mais aussi son fonctionnement et les méthodes et critères d'évaluation.

Avoir une vision concrète de la progression du cours dans le semestre améliore le degré de contrôle des étudiants sur leur apprentissage et augmente d'autant leur motivation. L'apprentissage fait alors sens et les étudiants organisent plus stratégiquement leur temps de travail.



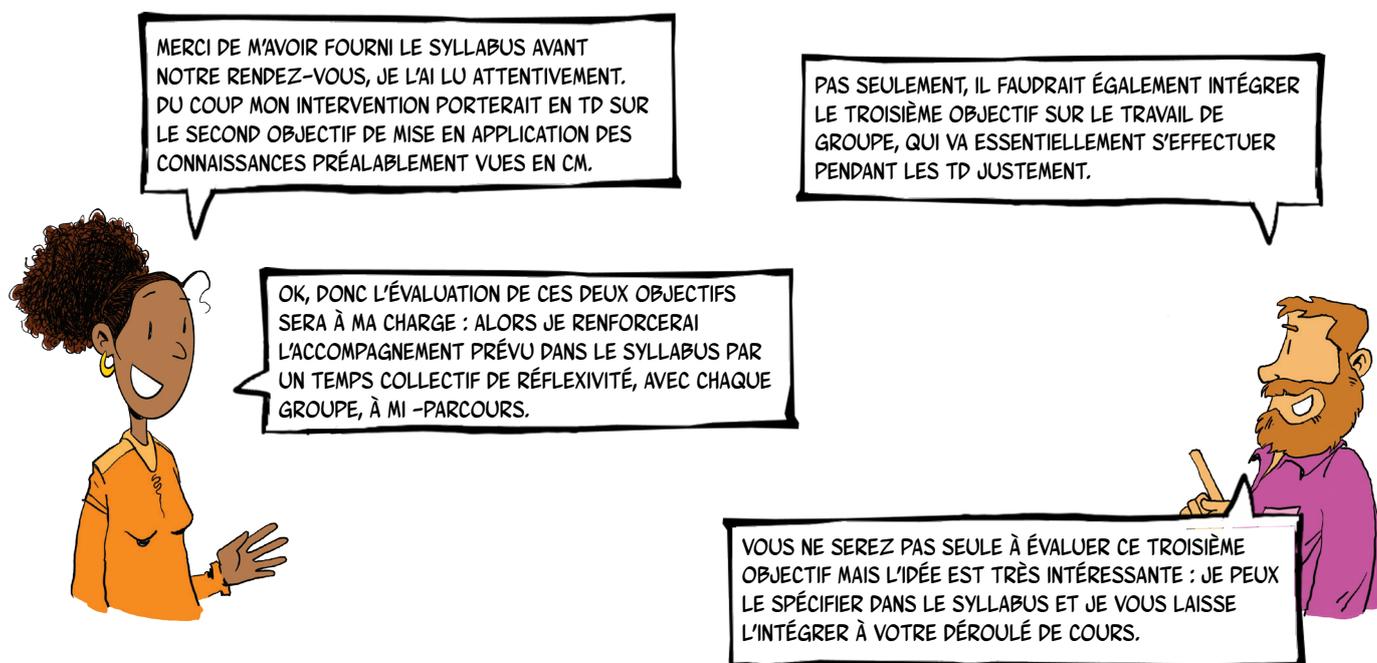
Pour les enseignants

Pour l'**enseignant**, c'est un outil réflexif de formalisation et de présentation exhaustive de son cours. Il facilite sa conception, sa scénarisation, son évaluation et les modifications que l'on pourrait vouloir lui apporter par la suite.

Il rappelle également la vérification de l'alignement pédagogique de son cours, c'est-à-dire la cohérence entre les objectifs, les activités d'apprentissage, les méthodes d'évaluation et les ressources mises à disposition des étudiants. Toute information renseignée dans le syllabus économise du temps plus tard au cours du semestre en rendant les étudiants plus autonomes : ils savent où aller chercher l'information avant de poser une question.

Pour les intervenants

Pour les **intervenants**, la lecture du syllabus du cours dans lequel ils interviennent leur permet d'intégrer de façon pertinente leur contenu dans le cadre du cours. Ils sauront la progression du cours, quels contenus auront déjà été vus par les étudiants et tiendront compte du cadre fixé par l'enseignant en matière d'évaluation et de fonctionnement. Le syllabus garantit ainsi la cohérence pédagogique des différentes interventions.



Pour les équipes pédagogiques

Pour l'**équipe pédagogique**, c'est un outil d'information et de concertation pédagogique et organisationnelle entre collègues. Il favorise l'articulation horizontale entre éléments pédagogiques d'une même unité d'enseignement mais aussi l'articulation verticale des niveaux de granularité entre UE et EP. Entre autres, il facilite la mise en place de plannings en cohérence avec la progression des contenus à l'échelle de l'UE et il amène une meilleure lisibilité de l'ensemble des activités d'apprentissage et d'évaluation des différents EP permettant une vigilance de leur harmonisation au sein de l'UE.

Pour les scolarités, les relations internationales et les universités partenaires

Pour les **scolarités**, les **relations internationales** et les **universités partenaires**, c'est un outil de communication et de valorisation de l'enseignement. Il contribue à l'orientation et simplifie le renseignement des personnes intéressées par une reprise d'études, une VAE ou un échange Erasmus. Il peut également être un critère de validité administrative pour une formation certifiante.

LE SYLLABUS : SON CONTENU

Le syllabus est composé de six parties complémentaires, en fonction de son utilisation certaines de ces parties peuvent être présentées séparément.

Les informations d'identification du cours

Titre du cours*	Apprendre à apprendre à l'université
Parcours *	Parcours Licence
Année*	2020-2021
Semestre*	SEM02
Type*	Obligatoire
Cycle*	Licence 1ère année
Nombre d'heures de cours*	20h TD
Nombre de crédits ECTS*	2 (soit 50 à 60h de travail pour l'étudiant comprenant les heures de cours)
Coefficient*	1
Langue de dispense du cours*	Français

Cette première partie va permettre de présenter l'intitulé de l'enseignement tel qu'il est prévu dans la maquette. D'autres informations importantes comme le nombre d'heures prévu pour ce cours ainsi que les crédits ECTS qui lui sont attachés doivent être précisées dans cette première partie. Enfin il convient d'indiquer la langue dans laquelle l'enseignement est dispensé.

[Cliquez-ici pour vous rendre dans la section «Exemples de Syllabus»](#)

Les informations concernant l'enseignant

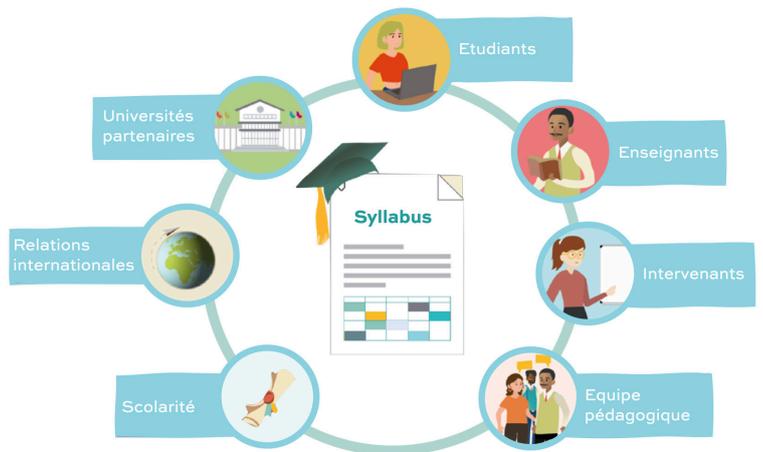
Cet outil est aussi un moyen de se présenter aux étudiants. Il est souhaitable d'indiquer des éléments sur le laboratoire auquel est rattaché l'enseignant, ainsi qu'une présentation succincte de ses recherches. S'il s'agit d'un professionnel extérieur à l'établissement, une présentation de la structure et des missions de l'enseignant sera un plus pour les étudiants. Il est aussi possible d'indiquer pour la personne responsable de l'enseignement, les modalités de prise de rendez-vous si des étudiants en exprimaient le besoin. Enfin il est souhaitable d'indiquer si d'autres enseignants interviennent dans ce cours.

Nom et prénom*	Mme DUPONT Jeanne
Breve biographie	<p>Membre du laboratoire COGNI (voir page internet du COGNI),</p> <p>Publication : « <i>La confirmation des intuitions pédagogiques par les sciences cognitives</i> » <i>Pedagos V</i> (dec.2017), p. 32-45</p> <p>Page web : « Les chemins de l'apprentissage »</p> <p>Autres cours dispensés : « Le métier d'étudiant », « Panorama des pédagogues du XXème siècle »</p>
Courriel*	Jeanne.dupont@univ-tours.fr
Modalités de prise de rendez-vous	<p>Le Jeudi sans-rendez-vous de 15h à 17h au site de la composante, bureau XX0123 ou via Teams.</p> <p>Pour tout autre créneau horaire, prise de rendez-vous uniquement par mail.</p> <p>Je vous répondrai sous 3 jours.</p>
Autres intervenants	Intervenants TD : Mr. BERTRAND Marc, Mme. SMITH Virginia

[Cliquez-ici pour vous rendre dans la section «Exemples de Syllabus»](#)

Les informations concernant le cours

Cette troisième partie doit permettre de faire une présentation très complète des attendus de l'enseignement et de resituer le cours dans le programme de formation. Présenter les objectifs du cours, les savoirs ou les compétences à maîtriser ainsi que les prérequis pour pouvoir suivre ce cours sont des éléments importants qui favorisent l'explicitation des enjeux de l'enseignement. Une brève description du cours sera aussi nécessaire : Quels sont les sujets, les thèmes abordés ? Des méthodes pédagogiques particulières sont-elles envisagées (pédagogie par projet, étude de cas, mise en situation etc.).



[Cliquez-ici pour vous rendre dans la section «Exemples de Syllabus»](#)

Mode de mise en œuvre*	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Cours hybride</th> <th>Synchrone</th> <th>Asynchrone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Présentiel</td> <td>4h</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Distanciel</td> <td>8h</td> <td>8h</td> </tr> </tbody> </table>	Cours hybride	Synchrone	Asynchrone	Présentiel	4h	-	Distanciel	8h	8h
Cours hybride	Synchrone	Asynchrone								
Présentiel	4h	-								
Distanciel	8h	8h								
Modalités d'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement collectif en classe virtuelle, le mardi et le jeudi de 14h à 15h, via Teams Accompagnement individuel le jeudi de 15h à 17h (voir <i>Modalités de prise de rendez-vous</i>) 									
Matériel et autres ressources*	<p>Cours hybride nécessitant un ordinateur avec accès internet.</p> <p>Applications : Teams (fournie par l'université), suite Office (fournie par l'université), Xmind</p>									
Informations sur les règles de fonctionnement du cours	<p>Les modules asynchrones doivent être effectués entièrement entre chaque session synchrone. Une participation active de chacun est attendue pendant les sessions synchrones, qu'elles soient à distance ou en présence. Pour les sessions à distance, elles s'effectueront caméras allumées, micros éteints quand on ne parle pas. La présence en synchrone est obligatoire et les retards non autorisés : prévoyez d'arriver ou de vous connecter 5 min avant le début effectif de la session. En cas d'impossibilité de vous rendre disponible à une session, merci de prévenir dès que vous le pouvez.</p>									

Dans cette partie, il est aussi important de préciser les modalités de mise en œuvre de l'enseignement, s'agit-il d'un cours en présence ou à distance ? Celui-ci nécessite-t-il des temps asynchrones sur la plateforme CELENE ? le volume horaire de chaque modalité sera aussi indiqué. Il est aussi possible de recenser le matériel nécessaire pour suivre cet enseignement ainsi que les ressources qui pourront être mobilisées (logiciels, applications, manuels etc.). Des informations sur les règles de fonctionnement du cours peuvent être explicitées (travail attendu entre deux séances de cours, gestion du matériel, règles concernant les rendus à l'enseignant etc.).

[Cliquez-ici pour vous rendre dans la section «Exemples de Syllabus»](#)

Le calendrier

Permettre aux étudiants de se projeter dans le cours, d'identifier sa progression et visualiser les grandes étapes de l'enseignement est un point important dans la structure du syllabus. Cette partie du document facilite la planification du travail par les étudiants. Le calendrier n'est pas un élément contractuel, il est informatif et peut évidemment évoluer en fonction de la progression des étudiants, de leurs difficultés, des aléas inhérents à la pratique d'enseignement.

Présentation du cours	La prise de notes	La planification	Le travail de groupe	La présentation de son travail	Retour sur l'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> Syllabus Constitution des groupes <p>J.DUPONT</p>	<ul style="list-style-type: none"> Enjeux Méthodes Outils <p>J.DUPONT</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rapport au temps Prioriser les tâches Organiser sa journée <p>V. SMITH</p>	<ul style="list-style-type: none"> Construire le groupe Répartir le travail Communiquer <p>M. BERTRAND</p>	<ul style="list-style-type: none"> Enjeux Méthodes Outils <p>J.DUPONT</p>	<ul style="list-style-type: none"> Identifier son niveau Fixer des objectifs Déterminer une démarche <p>J.DUPONT</p>
<p>Séance 1</p> <p>TD présentiel</p> <ul style="list-style-type: none"> 1h synchrone le 06.09.2021 	<p>Séance 2</p> <p>TD distanciel</p> <ul style="list-style-type: none"> 2h asynchrone du 07.09 au 16.09.21 2h synchrone le 17.09.2021 	<p>Séance 3</p> <p>TD distanciel</p> <ul style="list-style-type: none"> 2h asynchrone du 20.09 au 24.09.21 2h synchrone le 27.09.2021 	<p>Séance 4</p> <p>TD distanciel</p> <ul style="list-style-type: none"> 2h asynchrone du 28.09 au 08.10.21 2h synchrone le 11.10.2021 	<p>Séance 5</p> <p>TD distanciel</p> <ul style="list-style-type: none"> 2h asynchrone du 12.10 au 21.10.21 2h synchrone le 22.10.2021 	<p>Séance 6</p> <p>TD présentiel</p> <ul style="list-style-type: none"> 3h synchrone le 10.12.2021
<p>Tous les temps asynchrones sont composés de supports (vidéos, articles...) à consulter et d'un quiz auto-évaluatif à réaliser en amont du temps synchrone.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mise en pratique avec variations des pratiques et de contextes Comparaisons entre pairs <p>Production à déposer</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mise en pratique sur l'ensemble de la formation Comparaisons entre pairs <p>Production à déposer</p>	<ul style="list-style-type: none"> Analyse d'expériences Jeux coopératifs <p>Production collective à déposer</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mise en pratique avec variations des pratiques et de contextes Comparaisons entre pairs <p>Production à déposer</p>	<ul style="list-style-type: none"> Feddback collectif Echanges d'expériences et de savoirs en petits groupes

[Cliquez-ici pour vous rendre dans la section «Exemples de Syllabus»](#)

Les méthodes et critères d'évaluations

Il arrive que des enseignants pensent à l'évaluation de leur cours peu de temps avant les examens, c'est assez déstabilisant pour les étudiants qui peuvent souvent se focaliser sur cette partie de l'enseignement. Présenter rapidement les modalités d'évaluation le plus clairement possible permet de désamorcer pour une part l'angoisse liée à cet exercice. Dans cette optique, le syllabus en indiquant dès le début du cours les modalités ainsi que les critères d'évaluation permet aux étudiants d'ajuster leurs stratégies d'apprentissage aux attendus du cours.

Lectures et références bibliographiques

La prise de notes :

- Cavellec, C. (2018, 9 octobre). Module "Apprendre à prendre des notes". [Vidéo en ligne]. Repéré sur le site L'Atelier du formateur : <https://latelierduformateur.fr/module-apprendre-a-prendre-des-notes/>
- Piolat, A., Roussey, J.-Y., & Barbier, M.-L. (2003). Mesure de l'effort cognitif : Pourquoi est-il opportun de comparer la prise de notes à la rédaction, l'apprentissage et la lecture de divers documents ? *Arob@se*, *www.arobase.to*, 1-2, 118-140.
- Romainville, M., & Noël, B. (2003). Métacognition et apprentissage de la prise de notes à l'université. *Arob@se*, *www.arobase.to*, 1-2, 87-96.
- Tricot, A. (2017). *L'innovation pédagogique*. France : Editions Retz

Le travail de groupe :

- Cosnefroy, L., & Lefevvre, S. (2018). Du travail de groupe à l'apprentissage collaboratif. Analyse de l'expérience d'étudiants en école de management. *Revue française de pédagogie*, (1), 77-88.
- Crahay, M., & Lecoq, J. (2017). Accompagner des étudiants qui travaillent en groupe.
- Johnson, D. W., & Johnson, R. T. (2009). An educational psychology success story: Social interdependence theory and cooperative learning. *Educational researcher*, 38(5), 365-379.
- Legroux, J. (2003). Roger Cousinet : la rencontre de l'école nouvelle et l'importance du travail de groupe. *L'alternance: une pédagogie de la rencontre*, 20-28.
- Raucent, B., Crahay, H., Kruyts, N., Vangrunderbeeck, P. (2017). L'efficacité des rôles sur la facilitation de la collaboration en APP. In *Actes du IXe colloque QPES "Relever les défis de l'altérité dans l'enseignement supérieur"* (493-504)

La planification : La bibliographie sera indiquée dans le module asynchrone.

La présentation de son travail : pas de bibliographie particulière.

La bibliographie thématique du syllabus présente une sélection de documents (de préférence consultables à la bibliothèque universitaire). Réalisée à partir de références françaises et étrangères, elle est organisée, après une présentation de documents généraux, en fonction de thèmes essentiels relatifs aux contenus de l'enseignement. Les étudiants utilisent ainsi le recueil de références pour s'approprier la connaissance du sujet et développer leur réflexion.

L'ajout d'une sitographie peut être un plus pour permettre aux étudiants qui le souhaitent d'approfondir les connaissances liées au cours.

Cliquez-ici pour vous rendre dans la section «Exemples de Syllabus»

PRÉSENTATION DU SYLLABUS AUX ÉTUDIANTS

Un syllabus peut prendre plusieurs formes, en fonction de la situation dans laquelle vous allez le présenter et de l'usage auquel il est destiné.

Pour le **présenter en asynchrone, en amont du cours**, vous pouvez par exemple opter pour un format vidéo qui le rendra plus vivant et sur lequel vous pouvez apparaître. Il ne sera peut-être pas exhaustif sous cette forme mais permettra un premier contact dynamique avec les étudiants.

Voici deux exemples d'utilisation asynchrone d'un syllabus.



Cliquez sur l'image pour visualiser la vidéo mise à disposition par S. Ferré, pour un cours en Sciences du langage.

Cliquez sur l'image pour visualiser la vidéo mise à disposition par O. Carrillo pour un cours en Musicologie.



Pour une **présentation lors d'un premier cours en synchrone**, un format interactif peut s'avérer pertinent pour maintenir l'attention des étudiants face aux nombreuses informations qu'ils reçoivent. Ici, il est important de s'assurer qu'ils ont bien saisi le sens du syllabus pour eux, en tant qu'outil de compréhension de la formation telle que vous l'avez conçue et qu'ils disposent d'un espace pour poser leurs questions.

Voici un exemple de syllabus dans un format dynamique (avec Prezi) pour une présentation en cours, mis à disposition par E. Vierron, pour un cours en Pharmacie.



Cliquez sur l'image pour visualiser le syllabus.

Finalement, en tant que **document consultable à tout moment de la formation**, un format figé numérique et imprimable conviendra sans doute le mieux. Ce format nécessite d'être exhaustif, très explicite et lisible, pour que tous les éléments qui le composent soient bien portés à la connaissance des étudiants et qu'ils puissent l'annoter si nécessaire.

Vous trouverez dans les pages qui suivent deux exemples de syllabus.

EXEMPLES DE SYLLABUS

Syllabus

Informations d'identification du cours

Titre du cours*	Apprendre à apprendre à l'université
Parcours *	Parcours Licence
Année*	2020-2021
Semestre*	SEM02
Type*	Obligatoire
Cycle*	Licence 1ère année
Nombre d'heures de cours*	20h TD
Nombre de crédits ECTS*	2 (soit 50 à 60h de travail pour l'étudiant comprenant les heures de cours)
Coefficient*	1
Langue de dispense du cours*	Français

* Les rubriques marquées par un astérisque (*) comportent des informations essentielles à transmettre aux étudiants et aux autres services de l'université.

Cliquez-ici pour
revenir à la partie
«Le syllabus : son
contenu»

Informations concernant l'enseignant

Nom et prénom*	Mme DUPONT Jeanne
Brève biographie	<p>Membre du laboratoire COGNI (voir page internet du COGNI),</p> <p>Publication : « La confirmation des intuitions pédagogiques par les sciences cognitives » Pedagos V (dec.2017), p. 32-45</p> <p>Page web : « Les chemins de l'apprentissage »</p> <p>Autres cours dispensés : « Le métier d'étudiant », « Panorama des pédagogues du XXème siècle »</p>
Courriel*	Jeanne.dupont@univ-tours.fr
Modalités de prise de rendez-vous	<p>Le jeudi sans-rendez-vous de 15h à 17h au site de la composante, bureau XX0123 ou via Teams.</p> <p>Pour tout autre créneau horaire, prise de rendez-vous uniquement par mail.</p> <p>Je vous répondrai sous 3 jours.</p>
Autres intervenants	Intervenants TD : Marc BERTRAND, Virginia SMITH

Cliquez-ici pour
revenir à la partie
«Le syllabus : son
contenu»

Informations concernant le cours

<p>Place du cours dans le programme de formation</p>	<p>Fait suite au module “Le métier d’étudiant” du SEM01.</p> <p>Permet l’accès au module “Devenir tuteur étudiant » au SEM05 (3ème année de Licence).</p>
<p>Prérequis et corequis*</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prérequis SEM 01 : Module “Le métier d’étudiant” <ul style="list-style-type: none"> ○ Connaître l’environnement universitaire ○ Décrire son profil d’étudiant ○ Identifier les compétences de l’étudiant • Corequis SEM02 : Certification Voltaire. Voir site : https://www.certificat-voltaire.fr/
<p>Objectifs du cours*</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les enjeux d’un apprentissage stratégique • Adapter son apprentissage à l’environnement universitaire • S’approprier de nouveaux outils d’apprentissage
<p>Description du cours*</p>	<p>Pour pouvoir réussir ses études, il faut s’approprier des outils d’apprentissage communs à toutes les disciplines, ces outils qui paraissent évidents et simples, alors que c’est tout le contraire.</p> <p>L’activité réflexive et la mise en pratique deviennent alors nécessaires pour les capitaliser et les transférer en fonction des situations d’apprentissage auxquels les étudiants sont confrontés.</p> <p>Dans ce cours, nous aborderons la prise de notes, la présentation de son travail, la planification, le travail de groupe.</p>



Informations concernant le cours (suite)

<p>Mode de mise en œuvre*</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Cours hybride</th> <th>Synchrone</th> <th>Asynchrone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Présentiel</td> <td>4h</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Distanciel</td> <td>8h</td> <td>8h</td> </tr> </tbody> </table>	Cours hybride	Synchrone	Asynchrone	Présentiel	4h	-	Distanciel	8h	8h
Cours hybride	Synchrone	Asynchrone								
Présentiel	4h	-								
Distanciel	8h	8h								
<p>Modalités d'accompagnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement collectif en classe virtuelle, le mardi et le jeudi de 14h à 15h, via Teams • Accompagnement individuel le jeudi de 15h à 17h (voir <i>Modalités de prise de rendez-vous</i>) 									
<p>Matériel et autres ressources*</p>	<p>Cours hybride nécessitant un ordinateur avec accès internet.</p> <p>Applications : Teams (fournie par l'université), suite Office (fournie par l'université), Xmind</p>									
<p>Informations sur les règles de fonctionnement du cours</p>	<p>Les modules asynchrones doivent être effectués entièrement entre chaque session synchrone. Une participation active de chacun est attendue pendant les sessions synchrones, qu'elles soient à distance ou en présence. Pour les sessions à distance, elles s'effectueront caméras allumées, micros éteints quand on ne parle pas. La présence en synchrone est obligatoire et les retards non autorisés : prévoyez d'arriver ou de vous connecter 5 min avant le début effectif de la session. En cas d'impossibilité de vous rendre disponible à une session, merci de prévenir dès que vous le pouvez.</p>									



Calendrier*



Méthodes et critères d'évaluation*

Evaluations formatives :

Elles ne comptent pas pour la notation mais restent obligatoires. Elles prendront la forme de quiz à la fin des modules asynchrones et permettront aux étudiants de s'auto-évaluer en amont des séances synchrones. Il y aura donc 4 quiz de ce type.

Evaluations sommatives :

Les étudiants auront une production à rendre pour chaque partie de cours, donc 4 productions en tout dont une collective. Chaque production comptera pour 25% de la note finale et sera à déposer sur Moodle avant les dates indiquées ci-après.

- *Production sur la prise de notes* : L'étudiant choisira un autre cours qu'il suit dans sa formation et réalisera une prise de notes qu'il commentera en expliquant sa stratégie d'apprentissage.
Limite de dépôt : le 08/10/21 à 12h
- *Production sur la planification* : L'étudiant proposera son planning du semestre et du mois pour l'ensemble de sa formation qu'il commentera en précisant sa stratégie d'apprentissage.
Limite de dépôt : le 08/10/21 à 12h
- *Production collective et individuelle sur le travail de groupe* : Le groupe d'étudiants devra proposer un contrat d'équipe commun que chacun décrira individuellement en commentant les étapes du processus de conception.
Limite de dépôt : le 05/11/21 à 12h
- *Production sur la présentation de son travail* : L'étudiant choisira une production réalisée dans un autre cours qu'il suit dans sa formation et réalisera une présentation de celui-ci qu'il commentera en expliquant sa stratégie de communication.
Limite de dépôt : le 12/11/21 à 12h

Critères d'évaluation :

Des grilles critériées seront fournies dans chaque module asynchrone pour plus de précisions.

- Le niveau de la démarche réflexive de l'étudiant
- L'identification des éléments permettant d'élaborer sa stratégie d'apprentissage
- La clarté et l'organisation des productions

Cliquez-ici pour
revenir à la partie
«Le syllabus : son
contenu»

Lectures et références bibliographiques*

La prise de notes :

- Cavellec, C. (2018, 9 octobre). Module “Apprendre à prendre des notes”. [Vidéo en ligne]. Repéré sur le site L'Atelier du formateur : <https://latelierduformateur.fr/module-apprendre-a-prendre-des-notes/>
- Piolat, A., Roussey, J.-Y., & Barbier, M.-L. (2003). Mesure de l'effort cognitif : Pourquoi est-il opportun de comparer la prise de notes à la rédaction, l'apprentissage et la lecture de divers documents ? *Arob@se, www.arobase.to, 1-2*, 118-140.
- Romainville, M., & Noël, B. (2003). Métacognition et apprentissage de la prise de notes à l'université. *Arob@se, www.arobase.to, 1-2*, 87-96.
- Tricot, A. (2017). *L'innovation pédagogique*. France : Editions Retz

Le travail de groupe :

- Cosnefroy, L., & Lefeuvre, S. (2018). Du travail de groupe à l'apprentissage collaboratif. Analyse de l'expérience d'étudiants en école de management. *Revue française de pédagogie*, (1), 77-88.
- Crahay, M., & Lecoq, J. (2017). Accompagner des étudiants qui travaillent en groupe.
- Johnson, D. W., & Johnson, R. T. (2009). An educational psychology success story: Social interdependence theory and cooperative learning. *Educational researcher*, 38(5), 365-379.
- Legroux, J. (2003). Roger Cousinet : la rencontre de l'école nouvelle et l'importance du travail de groupe. *L'alternance: une pédagogie de la rencontre*, 20-28.
- Raucent, B., Crahay, H., Kruyts, N., Vangrunderbeeck, P. (2017). L'efficacité des rôles sur la facilitation de la collaboration en APP. In *Actes du IXe colloque QPES «Relever les défis de l'altérité dans l'enseignement supérieur»* (493-504)

La planification : La bibliographie sera indiquée dans le module asynchrone.

La présentation de son travail : pas de bibliographie particulière.

Cliquez-ici pour
revenir à la partie
«Le syllabus : son
contenu»



SYLLABUS du module de Neuro-anatomie fonctionnelle et clinique Année universitaire 2020-2021



L2 Psychologie, Semestre 3, Module 3.2 Enseignements Fondamentaux de Psychologie
EP 3.2.1. Psychobiologie 2 : Neuro-anatomie fonctionnelle et clinique

Enseignant responsable : Samuel LEMAN, Ph.D., Département de Neurosciences
Bureau : Faculté des Sciences et Techniques, Bât L, parc de Grandmont, porte s290
Email : (non divulgué)
Prise de RDV par email

Description du module

Objectifs généraux de la filière Psychobiologie : Préparer les étudiants au dialogue avec les spécialistes du cerveau et du comportement humain et apporter les bases des connaissances actuelles en neurosciences et les outils nécessaires à l'auto-formation et à l'esprit critique tout au long de la vie (*voir description complète de la filière Psychobiologie en fin de document*)

Objectif pédagogique du module : Étudier l'anatomie du système nerveux central et ses fonctions de contrôle et de régulation physiologique et sensorimotrice.

Compétences à acquérir : Connaissance des bases de l'architecture et de l'organisation fonctionnelle du système nerveux humain dans son ensemble. Cette compétence est indispensable à la compréhension des autres enseignements de la filière psychobiologie qui se succèdent au cours des semestres 4, 5 et 6 de la licence de psychologie.

Type d'enseignement

Nombre d'heures

Cours Magistraux	12 h (6 séances de 2h), semaine 37 à semaine 49 en fonction des groupes
Travaux Dirigés	12 h (6 séances de 2h), semaine 38 à semaine 50

Cours magistraux

Bases neuro-anatomiques, fonctionnelles et cliniques du système nerveux central. Enseignement séquentiel en six chapitres : 1.Généralités ; 2.Moelle épinière ; 3.Tronc cérébral ; 4.Cervelet ; 5.Cerveau ; 6.Synthèses. A travers ces chapitres les bases neurobiologiques de la perception somato-sensorielle (toucher, proprioception et nociception) et de la motricité somatique seront abordées.

Travaux Dirigés

Bases complémentaires du cours : 1.Évolution du SNC, 2.Développement du SNC, 3.Motricité somatique, 4.Système nerveux végétatif, 5.Douleur et Nociception, 6.Exercice de neuro-anatomie clinique et révision

Prérequis

Éléments de Biologie Générale de L1 (module transversal). A retrouver dans les manuels suivants (BU Tanneurs ou Grandmont) :

	Boujard (2014), <i>Biologie pour psychologues</i> , 2 ^e édition, Ed. Dunod, Paris, 272 p. (BU Tanneurs)
	Darmaillacq & Dickel (2019), <i>Biologie pour psychologues</i> , 1 ^{er} Édition, Ed. De Boeck, Paris, 176 p. (BU Grandmont)
	Mouras (2011), <i>L'Essentiel de la Biologie pour Psychologues</i> , Ed. Ellipses Marketing, 216 p. (BU Tanneurs)

Documents de cours et de travaux dirigés

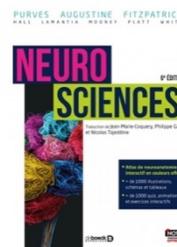
Le polycopié avec les schémas du cours magistral est distribué lors de la première séance de cours. Il est à apporter à chaque fois. Une version pdf du polycopié est également téléchargeable sur l'ENT.

Sur votre espace numérique de cours en ligne Célène, vous trouverez les rubriques suivantes : Conseils et objectifs de chaque chapitre, Compléments de cours, Diapositives commentées, Exercices, Tests de connaissances, Programme et documents de TD, Archives d'examen, Lectures conseillées, ...

Adresse : <http://celene.univ-tours.fr>. puis UFR Arts et Sciences Humaines / Psychologie / L2 / Semestre 3 / Module 3.2 Enseignements fondamentaux de Psychologie / EP 3.2.1 Psychobiologie : Neuro-anatomie fonctionnelle et clinique – S. Leman

Il n'y a pas d'ouvrage universitaire requis pour cet enseignement mais parmi les ouvrages de neurosciences adaptés au cursus de psychologie, je vous recommande la consultation de Purves et al., *Neurosciences*, Ed De boeck, 5^e ed (2015) ou 6^e ed (2019) disponible à la BU des Tanneurs et de Grandmont.

(+ autres ouvrages conseillés à consulter sur l'espace Célène)



Comportement attendu lors des CM et des TD

Si vous avez des questions à propos du contenu des CM et des TD ...

En dehors des heures de CM ou de TD, vous pouvez poser vos questions sur le forum collaboratif de votre espace Célène dédié aux questions/réponses de cours et de TD. Les réponses aux questions s'effectuent uniquement via ce forum. Aucune réponse aux questions de cours ne sera donnée suite à un email adressé personnellement à l'enseignant.

Enregistrements audio et vidéo

Afin de permettre une discussion ouverte des idées et concepts, les étudiants ne sont pas autorisés à enregistrer ou filmer les CM et TD sans l'autorisation expresse de l'enseignant. Des documents regroupant les diapositives présentées pendant chaque enseignement sont mis à votre disposition, parfois avant le cours, sur votre espace Célène.

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances s'effectue lors de l'examen terminal en fin de semestre. L'épreuve de 2h comprend un sujet unique avec des questions relatives au cours magistral (2/3 de la note finale) et des questions relatives aux travaux dirigés (1/3 de la note finale). Les archives d'examens seront disponibles sur la page de cours en ligne Célène au cours du semestre.

Intervenants du module 3.2, EP 3.2.1. de neuro-anatomie fonctionnelle :

<i>Cours magistral :</i>	Samuel LEMAN - 12h
<i>Travaux dirigés :</i>	Samuel LEMAN / Mathieu FONTENEAU - 2h TD Évolution du SNC et 2h TD Exercice de neuro-anatomie Nadine FRESQUET - 2h TD Formation du SNC et 2h TD Motricité somatique Arnaud CRESSANT - 2h TD Nociception et douleur Frédéric BRIEND - 2h TD Système nerveux végétatif

Programme détaillé du cours magistral

GÉNÉRALITÉS SUR LE SYSTÈME NERVEUX

1. Neurones et cellules gliales
2. Divisions et protections du système nerveux
3. Terminologie et références anatomiques

(2h)

SYSTÈME NERVEUX CENTRAL

Chapitre I La moelle épinière

- 1.1 Morphologie
- 1.2 Structure
- 1.3 Anatomie fonctionnelle : substance grise, substance blanche (voies d'association et voies de projection ascendantes et descendantes)

(2h)

Chapitre II Le tronc cérébral

- 2.1 Morphologie
- 2.2 Structure et anatomie fonctionnelle : nerfs crâniens et noyaux des NC, formation réticulée, noyaux propres au TC, voies de projection ascendantes et descendantes

(2h)

Chapitre III Le cervelet

- 3.1 Morphologie
- 3.2 Structure : cortex cérébelleux et noyaux gris profonds du cervelet, afférences et efférences cérébelleuses
- 3.3 Anatomie fonctionnelle : vestibulo-cervelet, spino-cervelet et cérébro-cervelet

(2h)

Chapitre IV Le cerveau

- 4.1 Télencéphale
Morphologie
Structure : cortex cérébral, substance blanche, système ventriculaire, noyaux gris centraux
Anatomie fonctionnelle : aires corticales primaires et secondaires, striatum et boucle motrice
- 4.2 Diencephale
Morphologie, structure et anatomie fonctionnelle du thalamus
Morphologie, structure et anatomie fonctionnelle de l'hypothalamus

(2h)

(2h)

SYNTHÈSE : GRANDES VOIES DE CONDUCTION

1. Voies somato-sensorielles
Toucher fin et discriminatif et proprioception
Toucher grossier, température et douleur
2. Voies somato-motrices
Système pyramidal
Système extrapyramidal

En distanciel (≈ 1h30)
(diaporamas commentés en auto-formation sur page de cours en ligne)



Veillez à respecter votre groupe de CM pour assurer la continuité et la bonne articulation entre vos six séances de cours.

Membres du département des Neurosciences (en charge de la filière Psychobiologie)

Direction : Leman Samuel (MCF)	samuel.leman@univ-tours.fr	Anne-Marie Le Guisquet (IE)	le.guisquet@univ-tours.fr
		Bruno Brizard (TR)	bruno.brizard@univ-tours.fr
Aubert Arnaud (MCF)	arnaud.aubert@univ-tours.fr	Secrétariat : Madame Frédérique Godard frederique.godard@univ-tours.fr	
Barone Pascal (MCF)	pascal.barone@univ-tours.fr	bureau s270 Bât L, tel. 02 47 36 69 99,	
Belzung Catherine (PR)	catherine.belzung@univ-tours.fr	Adresse du département : Bât L, rez-de-jardin, Faculté des Sciences et Techniques, Parc de Grandmont, Université de Tours, 37200 Tours	
Briend Frédéric (MCF)	frederic.briend@univ-tours.fr		
Cressant Arnaud (MCF LRU)	arnaud.cressant@univ-tours.fr		
Fonteneau Mathieu (ATER)	mathieu.fonteneau@univ-tours.fr		
Fresquet Nadine (MCF)	nadine.fresquet@univ-tours.fr		
Galineau Laurent (MCF)	laurent.galineau@univ-tours.fr		
Minier Frédéric (MCF)	frederic.minier@univ-tours.fr		

Description générale de l'enseignement en Licence de la filière Psychobiologie :

La psychobiologie est une discipline des neurosciences visant à établir les liens entre les processus mentaux et le fonctionnement du système nerveux. Cette discipline s'intéresse particulièrement à la recherche des corrélats anatomiques, physiologiques et biochimiques des comportements humains.

L'enseignement disciplinaire de la Psychobiologie est organisé du semestre 2 au semestre 6 de la licence de façon à aborder progressivement les aspects fondamentaux et les connaissances en Psychobiologie. Il donnera à l'étudiant des éléments permettant de comprendre à partir de la biologie et de la neurobiologie, la psychologie, les besoins et les comportements de l'homme. Comme les neurosciences sont en plein essor et marquées par d'incessantes et nombreuses découvertes, l'ensemble de l'enseignement de Psychobiologie donnera aux étudiants les concepts et les outils nécessaires à la compréhension, l'interprétation et l'analyse critique des futures découvertes en neurosciences.

Programme de Psychobiologie sur l'ensemble de la Licence

Semestre 2 : Mise à niveau en biologie générale pour la maîtrise du vocabulaire et des concepts fondamentaux en biologie nécessaire à la compréhension de la psychobiologie.

Semestre 3 : Étude des bases de l'architecture et de l'organisation fonctionnelle du système nerveux humain dans son ensemble.

Semestre 4 : Étude du fonctionnement électrique et chimique du système nerveux et mécanismes d'action de certaines molécules psychotropes.

Semestres 5 et 6 : Étude des fonctions supérieures et complexes du cerveau, en particulier, les mécanismes neurobiologiques à l'origine de la perception sensorielle, des processus attentionnels, de la mémoire et des apprentissages et enfin des processus émotionnels.

Parallèlement à l'enseignement obligatoire de psychobiologie (modules 2), des *enseignements optionnels sont proposés dans les modules 3* aux étudiants désirant approfondir leur compréhension des mécanismes (neuro)biologiques à l'origine des comportements.

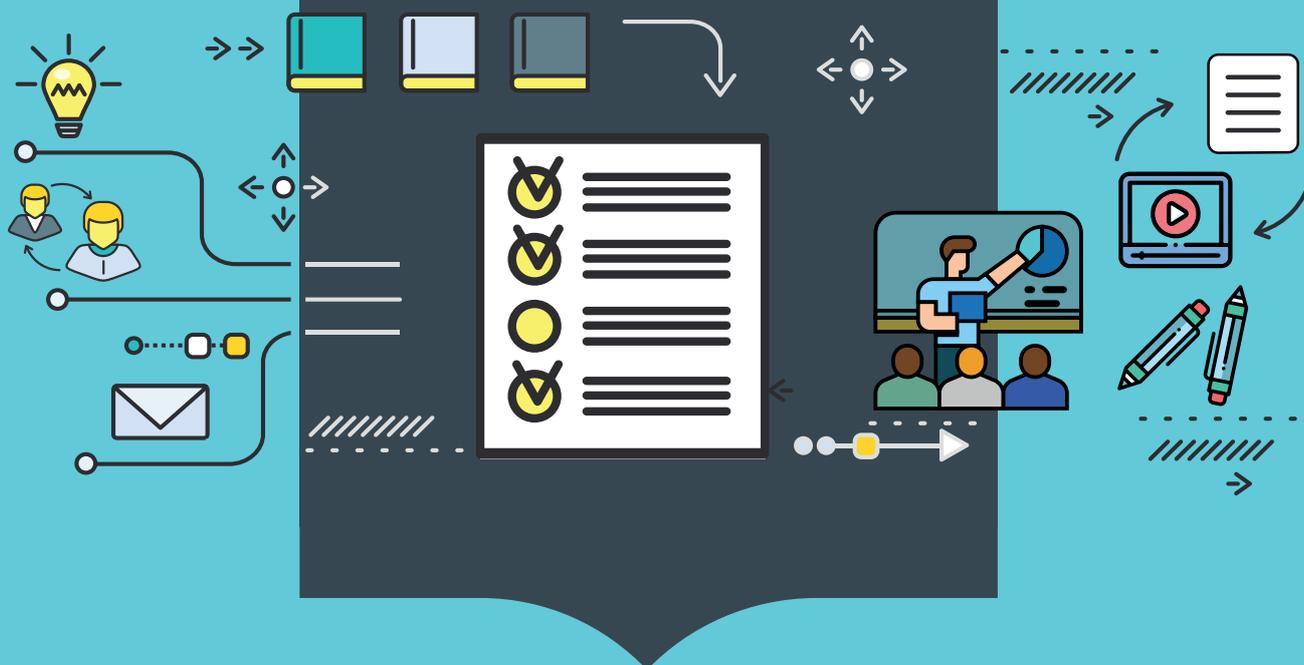
- Étude de la psychologie dans une perspective évolutionniste,
- Étude des mécanismes neurobiologiques de comportements fondamentaux,
- Étude des mécanismes neurobiologiques à l'origine des pathologies mentales
- Étude des étapes du développement cérébral et de la plasticité cérébrale pour la compréhension des désordres cognitifs.

Ces enseignements de module 3 constituent une base solide pour la poursuite d'études en master dans les domaines des neurosciences intégratives et de la psychologie cognitive.

Résumé de la filière Psychobiologie de la licence de Psychologie

		Filière Psychobiologie de la licence de Psychologie			
		Module 1	Module 2	Module 3	Module Transversal
L1	semestre 1				
	semestre 2				Psychobiologie 1 : Biologie générale (resp. L Galineau)
L2	semestre 3		Psychobiologie 2 : Neuroanatomie fonctionnelle et clinique (resp. S Leman)	Option Psychobiologie : Psychologie & Evolution (resp. A Aubert)	
	semestre 4		Psychobiologie 3 : Neurophysiologie et Psychopharmacologie (resp. N Fresquet)	Option Psychobiologie : Neurobiologie du comportement (resp. F Minier)	
L3	semestre 5		Psychobiologie 4 : Neurophysiologie des fonctions sensorielles et attentionnelles (resp. N Fresquet)	Option Psychobiologie : Neurophysiopathologies (resp. L Galineau)	
	semestre 6		Psychobiologie 5 : Neurobiologie de la mémoire – Neurobiologie des émotions (resp. C Belzung)	Option Psychobiologie : Neurosciences et psychologie cognitives : Développement cérébral et plasticité neuronale (resp. P Barone)	

GUIDE DU SYLLABUS



Université de Tours

Centre d'Accompagnement à la Pédagogie
pour les Enseignants (CAPE)

60 rue du plat d'étain BP 12050
37020 Tours cedex 1

✉ cape@univ-tours.fr

🌐 cape.univ-tours.fr

